

Membres de l'équipe du 3C :

- > Olivier ARSENE : médecin coordonnateur
- > Gwénaëlle AYESSE : socio-esthéticienne
- > Coralie MARTINAT : infirmière de coordination
- > Christelle METAIREAU : cadre supérieur de santé
- > Esther PALANGHI : secrétaire
- > Alice ROGIER : psychologue

Pour joindre l'équipe :

- > Secrétariat : 02.54.55.69.23
- > Infirmière : 02.54.55.64.36
- > Socio-esthéticienne : 02.54.55.66.33 poste 2865
- > Psychologue : 02.54.55.66.33 poste 6760
- > par mail : 3c@ch-blois.fr

> Centre Hospitalier de Romorantin :

Hospitalisation de jour : 02.54.88.33.23

Les correspondants au Centre de Radiothérapie :

Tél. : 02.54.56.27.00. poste 03

Santé Escalade 41 (DAC: Dispositif d'Appui à la Coordination - Service de santé)
(dans les locaux du Centre d'Examens de Santé, derrière la place Coty)

4, rue de Weimar - 41000 BLOIS

Tél : 02.54.45.11.28

Les associations :

> LA LIGUE CONTRE LE CANCER

RDC Bâtiment B1 - 15 avenue Gambetta - 41000 BLOIS

Tél : 02.54.74.53.44

> CANCEN

Service Oncologie Médicale et Maladies du Sang
2 bd Tonnellé - 37000 TOURS

Centre Régional de Cancérologie Henry Kaplan -

CHRU de Tours - Hôpital Bretonneau - contact@cancen.fr

3C : CENTRE DE COORDINATION EN CANCEROLOGIE

> Pôle Prestataires de services
et ambulatoire



**Avec votre médecin,
pour vous accompagner
et vous informer**

Centre Hospitalier Simone Veil de Blois

Mail Pierre Charlot - 41016 Blois cedex

Situé au 9^{ème} étage

Tél : 02 54 55 66 33

<http://www.ch-blois.fr>

Le Centre de Coordination en Cancérologie (3C) a été créé dans le cadre du plan cancer en 2005. Il réunit :

- > Le Centre de Radiothérapie de Blois
- > Le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois
- > Le Centre Hospitalier de Romorantin

LES MISSIONS DU 3C :

> améliorer votre prise en charge dès l'annonce du diagnostic

dans un objectif de soins plus proches de vos besoins et de ceux de votre entourage, à travers le dispositif d'annonce et les soins du support.

Le dispositif d'annonce :

il vise à améliorer votre information et votre compréhension au moment de l'annonce du diagnostic. Après une consultation médicale, une consultation infirmière vous est proposée afin de reprendre les informations reçues lors de l'annonce, de répondre à vos questionnements sur votre prise en charge et, si cela est nécessaire, de vous orienter vers d'autres compétences et équipes ressources.

La coordination des soins de support :

l'accès à une équipe ressource vous permet d'être soutenu et conseillé en fonction de vos besoins. Vous pourrez être orienté vers des professionnels spécialisés :

- > Service social
- > Service diététique
- > Service de kinésithérapie, ergothérapie
- > Unité d'Évaluation et de Traitement de la Douleur
- > Psychologue

- > Equipes de soins palliatifs (Equipe Mobile de Soins Palliatifs et d'Accompagnement et Equipe d'Appui Départementale de Soins Palliatifs)
- > Unité de tabacologie
- > Stomathérapeute
- > Socio-esthéticienne, pour proposer un soin de détente ou pour répondre aux besoins concernant les effets indésirables des traitements (alopécie, problèmes de peau, protocole de vernis sous Taxol...)

> veiller à ce que vous puissiez bénéficier d'une réunion de concertation pluridisciplinaire, avec la participation des différents médecins impliqués dans votre prise en charge.

Quel que soit le traitement initial envisagé (chirurgie, radiothérapie ou chimiothérapie), votre dossier est présenté lors de ces réunions collégiales à visée diagnostique et thérapeutique.

> coordonner les soins entre les différents interlocuteurs et notamment la médecine de Ville

médecin traitant, infirmiers libéraux, services de soins à domicile, associations...

Avec votre médecin référent nous serons un interlocuteur pour vous et votre entourage.

> vous accompagner dans la période de transition de la fin de traitement en proposant une consultation psychologue/infirmière, dont le but est d'assurer la continuité de la prise en charge en évaluant vos besoins.